

Accroître la capacité, la visibilité et le pouvoir politique

Les trois prochaines années et au-delà

Le succès du militantisme politique du mouvement syndical depuis l'Assemblée statutaire précédente du CTC tient au fait qu'il comprend de nombreux volets, qu'il s'agisse de défendre nos causes auprès des gouvernements fédéral et autres, d'entretenir nos relations avec le Nouveau Parti Démocratique en tant que meilleur choix des travailleurs et travailleuses, de respecter les choix politiques du mouvement syndical au Québec, de continuer de collaborer avec nos alliés politiques au Québec, de faire élire des candidats et candidates progressistes au palier municipal, de participer à des coalitions, d'en établir ou d'accroître la capacité à tous les paliers.

En ces temps où le pouvoir des entreprises augmente, où les médias nous sont hostiles et où les hommes et femmes politiques et les gouvernements sont antisyndicaux, nos affiliés doivent continuer d'accroître le militantisme politique du mouvement syndical et intensifier les efforts qu'ils font pour influencer la communauté. Le Congrès et ses affiliés doivent accroître le désir des membres de syndicats et de leurs familles de participer à un mouvement nécessitant leur implication et destiné à instaurer un Canada plus équitable et plus juste.

Pour atteindre ces objectifs, le Congrès du travail du Canada et ses affiliés prendront les mesures suivantes :

1. Continuer d'accroître la capacité d'action politique de leurs membres et des communautés et d'inciter les gens à participer à notre militantisme politique à plusieurs volets, notamment en :
 - a. coordonnant les activités dans le cadre de nos campagnes thématiques, en assurant le suivi et continuant de faire avancer notre programme relatif à la législation;
 - b. assurant un soutien à la continuation de la croissance du Nouveau Parti Démocratique et collaborant avec le NPD à l'augmentation de ses victoires électorales;
 - c. accroissant notre capacité ainsi que notre présence et notre visibilité au palier municipal dans le cadre de campagnes telles que « Les municipalités, ça compte »;
 - d. préparant et mettant en oeuvre dans l'ensemble du mouvement syndical des campagnes thématiques telles que la campagne Meilleur Choix.

2. Encourager les membres de syndicats à adhérer au Nouveau Parti Démocratique et inviter des porte-parole du NPD à donner des exposés pendant les sessions d'éducation du mouvement syndical, fournir des prospectus politiques et des points de discussion à leurs formateurs et formatrices et continuer de collaborer avec le bureau du porte-parole du NPD en matière de travail à la diffusion d'information au sujet de la législation et de ses effets sur les travailleurs et les travailleuses, leurs lieux de travail et leurs communautés.

3. Établir des campagnes reconnaissant l'augmentation de l'urbanisation au Canada et la diversité ainsi que l'évolution démographique de nos communautés puisque la majeure partie de l'accroissement de la population active découle de l'immigration.

4. Continuer d'aider à l'établissement de coalitions au palier local afin d'élargir la base de soutien de nos activités politiques et de donner une formation aux chefs des conseils du travail afin qu'ils aient les compétences et les stratégies nécessaires pour faire de leurs conseils du travail des poste-parole efficaces du mouvement syndical dans la communauté.
5. Continuer d'entretenir entre les élections de fortes relations avec les hommes et femmes politiques municipaux et régionaux que nous avons aidé à faire élire.
6. Établir au palier fédéral, et au palier provincial et territorial par l'entremise des fédérations du travail, des stratégies législatives et politiques visant à faire appuyer :
 - l'accréditation automatique
 - la législation sur la première convention collective
 - la législation anti-briseurs de grève
 - les accréditations à l'égard d'employeurs multiples et la négociation sectorielle
7. Collaborer avec les services du CTC pour dégager les liens entre les questions qui importent aux femmes, aux premières nations, aux communautés de nouveaux Canadiens et Canadiennes et aux autres groupes recherchant l'égalité et nos mesures visant à faire modifier la législation, nos campagnes et nos travaux entourant les élections.
8. Continuer de recruter et de former mille organisateurs et organisatrices ou militants et militantes devant participer à des campagnes politiques pour voir à ce que les affiliés prennent des mesures supplémentaires pour recruter des membres de groupes recherchant l'égalité.

9. Continuer de recruter des jeunes en tant qu'organiseurs et organisatrices et participants et participantes à nos campagnes électorales et à nos campagnes de modification de la législation et de promotion de cause.

10. Continuer d'aider l'Association des syndicalistes retraités du Canada (ASRC) et d'autres organisations de personnes retraitées en nouant des liens plus étroits entre les fédérations du travail, les conseils du travail de district et ces organisations.

sepb*225